

**Wébinaire du 12 novembre 2024**

## **COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES**

**Le diaporama support lié contient l’ensemble des éléments visuels**

### **Accueil par**

- Madame CHAPOT
  - Conseillère déléguée au dialogue social, à la proximité et aux services aux usagers
  - Adjointe au Maire de Mornant
  - Conseillère communautaire de la Communauté de communes du Pays Mornantais
- Mme CREPON, Préfecture du Rhône
  - Sous-préfète en charge du Rhône Sud

**Madame CHAPOT** accueille l’ensemble des personnes qui ont rejoint ce webinaire de restitution de la démarche France Numérique Ensemble pour le département du Rhône (hors Métropole de Lyon).

Elle remercie chaleureusement les acteurs pour leur présence et engagement, à la fois lors du webinaire de lancement, des concertations territoriales et de ce webinaire : 95 personnes ont participé à ces différents temps pour un total de 58 structures différentes représentées.

Elle souligne :

- l’exemplarité de cette mobilisation, dans un calendrier restreint, qui témoigne de l’implication des acteurs pour le territoire,
- Ce que le travail collectif confirme comme capacité à collaborer efficacement et à se mobiliser.

Elle rappelle la façon dont les concertations territoriales ont été conçues afin d'enrichir le diagnostic et co-construire la feuille de route et ont rencontré une réelle appétence des acteurs pour la dynamique relationnelle et partenariale engagée.

Elle précise que le travail mené confirme des tendances déjà identifiées, autant qu'il renforce la compréhension des dynamiques en jeu et met en lumière des problématiques nécessitant une attention et des actions ciblées.

Selon elle, la collaboration entre les différents acteurs, qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile, permettront une approche plus intégrée et ouvrira de nouvelles perspectives en matière d'action publique pour accompagner l'inclusion numérique des citoyens sur le département du Rhône.

Elle évoque le fait que dans le cadre des concertations territoriales, trois axes ont été priorités et neuf fiches actions produites par les acteurs restituées ce jour.

Elle rappelle que la feuille de route « France Numérique Ensemble » du Rhône s'inscrit dans le cadre du **Schéma départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) 2025 - 2031**, qui définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services au public autour de 4 volets :

- Santé
- Numérique
- Mutualisation des services et coopération territoriale
- Accès aux droits

Cette feuille de route constituera donc le volet numérique du SDAASP, porté par un Comité de Pilotage animé par Madame CREPON, sous-préfète du Rhône Sud et Madame SIFFERT, directrice générale adjointe par intérim du pôle Solidarités du Conseil Départemental du Rhône, et elle-même. Le premier comité de pilotage se tiendra le 13 décembre 2024 et, à cette occasion, les fiches actions produites par les acteurs seront priorités pour finaliser la feuille de route.

**Madame CREPON** rappelle la volonté de l'état de territorialiser la feuille de route France Numérique Ensemble et la satisfaction d'avoir pu engager ce travail avec la pleine mobilisation du département du Rhône.

Elle souligne la façon dont le numérique est un enjeu majeur, compte tenu, notamment de la numérisation de nombreuses procédures et, de façon élargie, des environnements de vie et d'actions. Elle insiste sur le risque pour de nombreux usagers, de ne pouvoir disposer des ressources d'adaptation nécessaires et le besoin d'accompagner les usagers.

Elle évoque deux leviers d'actions de l'État :

- Le financement des conseillers numériques. 69 Conseillers Numériques agissent aujourd'hui dans le département du Rhône, avec un enjeu fort de coordination, porté par le coordonnateur. Elle souligne la qualité du travail des Conseillers Numériques, tout en rappelant la nécessité d'éviter les redondances et de faciliter la diffusion des innovations de certaines actions que les Conseillers Numériques peuvent réaliser.
- La relance du SDAASP, avec le Département, dans lequel la dimension numérique s'inscrit pleinement. Elle précise que la feuille de route viendra s'insérer dans ce schéma départemental.

Madame CREPON remercie à la fois :

- l'équipe qui, pour Hinaura, a accompagné la réalisation de la feuille de route,
- l'ensemble des personnes, structures, collectivités ou autres, qui ont eu envie de s'engager et l'ont fait.

Elle rappelle l'importance d'inscrire dans la feuille de route, les initiatives locales, sources d'inspiration et déjà en œuvre. Elle invite les personnes présentes au séminaire à commenter, prendre la parole, compléter dans le cadre de ce temps de restitution.

## 1. Présentation du déroulé par Madame CHAPOT

- Un temps pour partager les apports du diagnostic
- Une présentation des axes prioritaires et des actions identifiées à travers les concertations territoriales.
- Un temps ouvert de questions de compréhension, clarification, réactions
- Un temps pour engager la suite de la démarche avec l'ensemble des acteurs.

## 2. Présentation du diagnostic

- Madame Caroline GALUMBO, consultante La Voie du Num', chargée d'accompagnement du projet d'élaboration de la feuille de route France Numérique Ensemble du Rhône, pour le hub Hinaura

[Lien vers la présentation support sur les Bases](#)

### Les points clés évoqués

Caroline GALUMBO précise la méthodologie de réalisation du diagnostic : elle a articulé les partages des acteurs lors des concertations territoriales et les données documentaires.

Feuille de route "FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Wébinare de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

3/14

L'ensemble des données présentées seront mises à disposition sur le site [Les bases – Feuille de route pour l'inclusion numérique du Rhône \(69\)](#)

### Les fragilités numériques du territoire

Les facteurs d'éloignement numérique ont été identifiés à partir de nombreuses études en lien avec des critères socio-économiques : taux de pauvreté, âge, niveau de diplôme, accès à la couverture 4G, non couverture Très Haut Débit, etc.

Un travail mené depuis plusieurs années et coordonné par [la Mednum](#) (en partenariat avec [l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives](#)) a, sur cette base, permis de faire émerger une cartographie nationale, lisible à différentes échelles des territoires de l'« Indice de Fragilité Numérique » (IFN). Construit à partir d'un regroupement et mise en perspective de données, cet indice permet de croiser des critères socio-démographiques identifiés comme marquant un risque de fragilité numérique, avec des données de contexte du territoire (recours aux prestations sociales, composition du foyer, distance aux services publics et aux bibliothèques, part des bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé, etc.).

Pour le [département du Rhône](#), l'IFN fait ressortir du territoire, de façon globale :

- Des territoires identifiés à risque, notamment en raison d'un taux de non-couverture réseau important (Communauté de l'Ouest Rhodanien - COR), des freins à la mobilité (COR), d'une part conséquente des peu ou pas diplômés (COR, Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, CABVS), de la part des 75 ans et plus (COR, CABVS)
- A l'échelle EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), la COR apparaît comme un territoire en fragilité, dont numérique, toutes caractéristiques confondues. 4 territoires ont été identifiés pour leurs indices de fragilité les plus élevés du département du Rhône (Aigueperse - Communauté de communes Saône-Beaujolais, CCSB, Meaux-la-montagne - COR, Deux-Grosnes - CCSB, Beaujeu - CCSB)
- En zone rurale, la présence ou l'absence de 4G /Très Haut Débit sont les facteurs qui font fortement augmenter l'IFN, ainsi que les freins à la mobilité (qui sont constitués, dans cet indicateur, par l'absence de possession de véhicule personnel) et l'éloignement des services publics des personnes.
- L'échelle IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) apporte un regard plus fin sur les fragilités territoriales, non visibles à l'échelle communale ou EPCI.
- 4 territoires sont identifiés comme en fragilité sur certains critères socio-économiques qui renforcent l'éloignement numérique : Amplepuis Centre - COR, Belleville-en-Beaujolais - CCSB, Villefranche-sur-Saône - CAVBS, Tarare Centre & Sud - COR. De façon globale ces territoires n'ont pas un IFN élevé mais il existe une ou des

Feuille de route "FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Wébinare de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

4/14

poches de fragilité - en décalage avec le reste du territoire de proximité. Ce sont des zones plutôt urbaines - qui concentrent des populations en risque de fragilité sociale, et donc, de façon corollaire, numérique.

- Les zones en Quartier Politique de Ville (Villefranche-sur-Saône, Belleville-en-Beaujolais, Tarare) se retrouvent en fortes fragilités. Avec, pour Belleville une place importante de la pauvreté dans la constitution de l'Indice de Fragilité Numérique et pour Tarare, celle du taux de chômage.

### La densité de l'offre existante

Les cartes de présentation de l'offre ont été construites à la fois par un croisement de cartographies existantes (Cartographies Hinaura, France Services, Missions Locales, Information Jeunesse, ...), par l'incrémentation de données documentaires et d'informations recueillies lors des concertations et de remontées statistiques des Conseillers Numériques du Rhône.

Le point clé à noter, autour de la densité de l'offre est :

- l'importance de l'itinérance, représentée, notamment par les Conseillers Numériques (Communauté de Communes Est Lyonnais - CCEL, Communauté de Communes Pays de l'Ozon - CCPA, Chaponost), le bus France de la Communauté de Communes Monts du Lyonnais - CCML et celui de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales Rurales).

Les dispositifs itinérants ont un impact fort sur la présence effective de l'offre, sans que leur régularité ne soit visualisée.

Cette itinérance est fortement présente sur le secteur sud, avec une zone peu couverte sur la Communauté de Communes de Vienne Condrieu – CCVC.

### Les thématiques d'accompagnement de l'offre existante

Les thématiques d'accompagnement ont été construites en s'appuyant sur :

- Les filtres existants dans la cartographie nationale et Hinaura des lieux de médiation numérique
- Les accompagnements les plus demandés auprès des Conseillers Numériques entre 01/01/2021 et le 30/08/24 (*prendre en main son matériel, Naviguer sur Internet, Utiliser une messagerie électronique, Gérer ses fichiers, Démarches administratives*)
- Les apports des acteurs lors des concertations territoriales

Les points saillants à retenir :

Les offres thématiques les plus représentées, tous territoires confondus, sont :

- 66,5% = l'accès au matériel, Internet ;

- 60,9% = l'assistance aux démarches administratives
- L'offre autour du développement des compétences numériques de base et de vie quotidienne est peu développée au Nord : 11,6% de l'offre du secteur.  
Au Sud et à l'Ouest, elle est en majorité dispensée par le dispositif Conseiller Numérique.
- L'offre autour de l'éducation au numérique (éducation aux médias, créativité, parentalité, et accompagnement à la parentalité avec le numérique des parents - cf le dispositif Promeneurs du net) est très peu présente sur tous les territoires : 3,5% de l'offre au Nord et à l'Ouest et 5,7% au Sud, grâce aux propositions développées par la Conseillère Numérique itinérante dans les bibliothèques du Pays de l'Ozon
- Les demandes d'accompagnement faites par les publics (information issue des remontées des Conseillers Numériques) sont par ordre prioritaire : la prise en main du matériel, la navigation sur Internet, les courriels.

### Ce que disent les acteurs concernés du territoire

#### Du côté des publics

- Besoin d'identifier les besoins des publics, car ils sont insuffisamment connus et certains publics ne sont pas touchés
- Nécessité de permettre aux personnes d'identifier où sont les ressources qui répondent à leurs besoins.
- Il reste des personnes qui n'ont pas accès au matériel et au réseau – sans réponse adaptée sur le territoire – et qui ne peuvent s'inscrire dans le temps pour développer des usages.
- Des craintes persistent pour certaines personnes autour de ce que le numérique représente
- Les besoins spécifiques de certaines personnes ne sont pas pleinement pris en compte (illettrisme, handicap, Français Langue Étrangère)

#### Du côté de l'offre

- L'enjeu de la connaissance de l'offre et des acteurs est crucial
- Pour apporter une réponse adaptée aux besoins
- Pour une communication plus efficace et adaptée aux profils et aux besoins réels des personnes.

#### Du côté de l'action concertée sur le territoire

- Avoir une vue d'ensemble à la fois des besoins des publics et des actions déjà réalisées ou manquantes
- Optimiser et harmoniser la répartition et le contenu de l'offre d'accompagnement

- Une action concertée permet de mieux orienter les public en fonction des besoins formulés

### 3. Temps d'échanges autour du diagnostic

Une question est posée sur l'existence d'éléments plus détaillés sur les modalités existantes d'accompagnement à la parentalité. La réponse est apportée d'un manque de vision plus précise. Le rapport de diagnostic global apportera des données plus fines mais non exhaustives.

Une question est posée sur les sources des cartes et les données qui ont permis de les consolider. La réponse est apportée que toutes les données qui ont servi à construire les cartes seront disponibles et, a priori, mises en ligne sur les Bases.

Une question est posée sur la façon dont le passage d'un bus France Services peut être activé sur un territoire. L'exemple donné est celui du bus proposé par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, seul bus France Service du département du Rhône, hors Métropole de Lyon. Un autre bis France Services est présent sur la Métropole de Lyon.

La réponse est faite que les bus itinérants sont portés par une structure sur un territoire donné avec une subvention de l'État de 40 000€.

Ce bus répond uniquement aux demandes des usagers sur des questions concernant les 11 opérateurs du bouquet France Services.

### 4. Axes prioritaires et fiches actions

- Madame Stéphanie Lucien-Brun, consultante La Fabrique à liens, chargée d'accompagnement du projet d'élaboration de la feuille de route France Numérique Ensemble du Rhône, pour le hub Hinaura

[Lien vers la présentation support sur les Bases](#)

La méthodologie qui a permis dans le même temps de nourrir le diagnostic, de discerner les enjeux auxquels répondre, d'affirmer des axes prioritaires d'actions puis de faire émerger des fiches-actions est rappelée.

Dans la continuité de ce travail mené par les acteurs, une dernière consultation en ligne auprès des acteurs est menée, avant un travail de synthèse et reformulation de fiches-actions qui seront présentées en Comité de pilotage du SDAASP le 13 décembre.

Feuille de route "FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Wébinare de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

7/14

## 1. Les axes prioritaires

Les trois axes prioritaires qui ont émergé sont :

- Axe 1 : Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences
- Axe 2 : Communiquer autour de l'offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire
- Axe 3 : Coordonner les acteurs du territoire

Chacun des ces axes est repris afin de préciser des points clés qui guident ce par quoi passent chacun de ces axes. L'essentiel des éléments sont présents sur le diaporama support.

### **Axe 1 : Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences**

Ceci passe par soutenir l'accès au matériel, analyser les besoins des publics cibles, diversifier les modalités d'accompagnement, harmoniser l'offre sur le territoire, faciliter les mobilités autant que rapprocher l'offre des habitants et démultiplier les canaux d'accompagnement.

Pour les acteurs concertés l'impact attendu se situe : dans le renforcement de l'accès aux « indispensables » de l'accès aux droits et dans le développement d'une autonomie « en numérique », avec une prise en compte effective de publics aux besoins multiples (jeunes pour les démarches administratives, illettrisme, Français Langues Étrangères, fragilité psycho-sociale, isolement, etc.)

### **Axe 2 : Communiquer autour de l'offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire**

Ceci passe par cartographier l'offre de façon la plus exhaustive et qualifier l'offre, communiquer l'offre auprès des acteurs et des publics (faire connaître la cartographie) de façon diversifiée (dématérialisée et matérialisée – annuaire papier), territorialisée, développer une approche par les besoins pour une orientation réelle.

Pour les acteurs concertés l'impact attendu se situe : dans la facilitation de parcours d'accès à l'offre adaptée aux besoins, dans des usages renforcés des offres existantes, par une diversité de publics.

### **Axe 3 : Coordonner les acteurs du territoire**

Ceci passe par des animations territoriales et inter-sectorielles, une coordination départementale et l'appui aux coopérations inter-acteurs.

Pour les acteurs concertés l'impact attendu se situe dans l'harmonisation et l'équité de l'offre, le renforcement des complémentarités & transversalités des propositions, au service des besoins des habitants des territoires de proximité.

## 2. Les fiches actions

Au total, 29 fiches-actions ont été pensées sur les concertations et, seules une dizaine a été travaillée. Ces fiches-actions ont été catégorisées par des « mots clés », qui ont permis de qualifier dans une approche transversale aux trois axes le type d'action attendu.

Cette catégorisation a fait ressortir l'importance accordée par les acteurs aux différents types d'action à mener.

Les numéros des fiches-actions ne sont pas des ordres de priorité mais un numéro qui permet de les identifier par rapport aux comptes-rendus des concertations n°2 des différents territoires.

L'ensemble des actions qui ont émergé dans les concertations ont été présentées de façon non détaillées mais avec une présentation des axes forts :

- Actions autour de l'accès matériel (y compris connexion) sur l'ensemble des 3 territoires concertés
- Formulations de fiches liées à la nécessité d'affiner la compréhension des besoins des publics
- Cartographie perçue comme un vecteur d'accès aux ressources matériel et réseau

### Axe 1 : Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences

Concertation Nord	Concertation Ouest	Concertation Sud
Action 1. Création d'une cartographie des lieux d'accès libre au matériel, dons, achats solidaires, wifi <b>#CARTOGRAPHIE</b>	Action 1. Développement de services d'accès au matériel numérique – ponctuel ou pérenne, y compris en itinérance <b>#Accès MATÉRIEL</b>	Action 1. Réalisation d'un diagnostic des besoins de la population du territoire en ce qui concerne le numérique <b>#Connaissance BE-SOINS publics</b>
Action 2. Création d'une mission départementale de filière de reconditionnement <b>#Accès MATÉRIEL</b>	Action 2. Cartographie des lieux d'accueil proposant du matériel en accès libre <b>#CARTOGRAPHIE</b>	Action 2. Identification et communication des acteurs proposant du matériel numérique pour les personnes & les professionnels – y compris via filières

Action 3. Création de plusieurs kits malles (pour tendre vers la littératie numérique des citoyens) à destination des acteurs du numérique  
**#Mobilisation acteurs RE-LAIS**

Action 3. Développement d'une fiche standard de recensement des besoins/accompagnements pour les usagers (avec les structures comme relais)  
**#Connaissance BESOINS public**

reconditionnées  
**#Accès MATÉRIEL**  
 Action 3. Faire un « état de l'art sciences comportementales sur les freins d'accès au numérique »  
**#Connaissance BESOINS public**

Action 4. Création d'un pré diagnostic commun des besoins numériques, à destination des structures qui accompagnent les usagers  
**#Connaissance BESOINS public**

**Axe 2 : Communiquer autour de l'offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire**

Concertation Nord	Concertation Ouest	Concertation Sud
<p>Action 1. Réalisation d'un diagnostic des canaux d'information par lesquels les publics s'informent et des canaux de diffusion de l'information existant autour de l'accompagnement au numérique  <b>#STRATÉGIE communication</b></p> <p>Action 2. Création d'une stratégie de communication, « périmétrée » et ciblée sur un moyen terme (environ 3 ans)  <b>#STRATÉGIE communication</b></p>	<p>Action 1. Travail autour de la cartographie - y compris avec des déclinaisons papiers territorialisées : pertinence, contours, mise à jour, usages, animation = création de sens. + la dimension collaborative est à prendre en compte  <b>#CARTOGRAPHIE</b></p> <p>Action 2. Organisation d'un forum de l'inclusion numérique qui permet aux acteurs de se rencontrer  <b>#RENCONTRES &amp; partages inter-acteurs</b></p> <p>Action 3. Actions d'information des acteurs de proximité/points relais (secrétaires de mairies, entreprises, etc.) sur l'offre à destination des publics pour qu'ils soient relais sur l'offre inclusion/médiation numérique auprès des publics  <b>#Mobilisation acteurs RELAIS</b></p>	<p>Action 1. Lister l'ensemble des acteurs concernés par la place du numérique (Base de données / cartographie globale, sans nouvel outil)  <b>#CARTOGRAPHIE</b></p> <p>Action 2. Actions « Allers-retours » de communication non-numérique sur l'offre de service numérique  <b>#STRATÉGIE communication</b></p> <p>Action 3. Communication auprès de tous les professionnels en contact du public de la liste de l'ensemble des acteurs – cf action 1  <b>#CARTOGRAPHIE</b></p>

Action 4. Travail sur les cibles de communication pour différencier les modalités de communication selon les publics  
**#STRATÉGIE communication**

Les points clés évoqués autour des actions :

- Nécessité de prendre en compte les réalités d'accès à l'information des habitantes et habitants, autant que des acteurs concernés – les pratiques étant très diversifiées.
- La cartographie est un prérequis nécessaire mais pas suffisant en terme de communication : conscience forte qu'il n'y a pas de « solutionnisme cartographique ». Les cartographies prennent du sens dans ce qu'elles soutiennent et facilitent et reposent sur un travail continu d'enrichissement, mise à jour, partage – qui ne se fait pas tout seul. Les acteurs ont également souligné leur démultiplication peu satisfaisante, du point de vue des acteurs.
- Importance, dans la communication, de ce qui passe par la relation, et le partage : entre les acteurs, de façon très large et diversifiée – avec un enjeu de communication fort et auprès des relais de l'offre.
- Le mot clé « Stratégie de communication » renvoie à la fois à des actions d'organisation d'une stratégie à l'échelle de territoires, d'un travail de connaissance des publics et des actions précises et multiples permettant de toucher les publics

### Axe 3 : Coordonner les acteurs du territoire

Concertation Nord	Concertation Ouest	Concertation Sud
Action 1. Création d'une instance de coordination départementale <b>#COORDINATION</b>	Action 1. Création d'une instance de coordination départementale avec une déclinaison territoriale (échelle, fréquence) – en charge également de diagnostics territoriaux (besoins des citoyens et offres) <b>#COORDINATION</b>	Action 1. Construction d'une gouvernance départementale dédiée au volet numérique du SDAASP et sous-gouvernance territorialisée avec un porteur défini <b>#COORDINATION</b>
Action 2. Organisation de forums / cafés rencontres <b>#RENCONTRES &amp; partages inter-acteurs</b>	Action 2. Cartographie : création et actualisation et maintenance de façon régulière <b>#CARTOGRAPHIE</b>	Action 2. Cartographie de l'offre accompagnement au numérique et des acteurs intégrant offres de services, compétences de l'acteur en lien avec un

Feuille de route "FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Wébinare de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

11/14

Action 3. Une cartographie vivante et qualifiée  
**#CARTOGRAPHIE**

Action 3. Animation d'un espace de rencontres entre acteurs et recensement des besoins de formation des acteurs  
**#RENCONTRES & partages inter-acteurs**

observatoire de l'accompagnement au numérique sur le territoire)

**#CARTOGRAPHIE**

Action 3. Création d'espaces d'échanges entre acteurs de l'accompagnement au numérique

**#RENCONTRES & partages inter-acteurs**

Action 4. Partage organisé des informations et actualités autour de ce que font les acteurs  
**#RENCONTRES & partages inter-acteurs**

Les points clés évoqués autour des actions :

- Une instance de coordination, dont le portage, la composition, les missions sont à consolider à la fois au niveau départemental et dans l'articulation avec les différentes instances territoriales
- L'importance des actions soutenant pour de l'interconnaissance : forum, cafés, espaces d'échanges et de partages – autant de noms différents pour une même dynamique – se connaître pour mieux agir, de façon coordonnée, voir ensemble et, a minima orienter de façon efficace les habitantes et habitants.
- La cartographie – à nouveau présente, en force. La cartographie « cristallise » le besoin d'actions qui permettent de soutenir la connaissance, donc la possibilité de coordonner.

A l'issue de cette présentation un tableau organisé autour des mots clés de catégorisation permet de souligner les types d'actions ayant émergé – dans l'ordre décroissant se retrouvent :

CARTOGRAPHIE >> RENCONTRES & partages inter-acteurs >> Connaissance BESOINS publics >> STRATÉGIE communication >> COORDINATION >> Accès MATÉRIEL >> Mobilisation acteurs RELAIS

## Fiches-actions choisies et travaillées par les participants – par axes

*Ce choix ne présume pas de la priorisation par les acteurs*

<p><b>Axe 1 - Équiper et accompagner les publics pour lever les freins à l'accès, aussi bien matériel qu'en termes de pratiques et compétences</b></p>	<p>Création d'une mission départementale de filière de reconditionnement #<b>Accès MATÉRIEL</b></p>	<p>Développement de services d'accès au matériel numérique – ponctuel ou pérenne, y compris en itinérance #<b>Accès MATÉRIEL</b></p>	<p>Réalisation d'un diagnostic des besoins de la population du territoire en ce qui concerne le numérique #<b>Connaissance BESOINS publics</b></p>
<p><b>Axe 2 - Communiquer autour de l'offre, de façon territorialisée, à la fois pour les publics et les acteurs concernés par la place du numérique dans la vie des habitants du territoire</b></p>	<p>Création d'une stratégie de communication, « périmétrée » et ciblée, sur un moyen terme (environ 3 ans) #<b>STRATÉGIE communication</b></p>	<p>Actions d'information des acteurs de proximité (par exemple : secrétaires de mairies, opérateurs, associations, entreprises, etc.) sur l'offre inclusion/médiation numérique pour qu'ils soient relais auprès des publics #<b>Mobilisation acteurs RELAIS</b></p>	<p>Lister l'ensemble des acteurs concernés par la place du numérique (Base de données / cartographie globale, sans nouvel outil) &amp; communication auprès de tous les professionnels en contact du public de celle-ci #<b>CARTOGRAPHIE</b></p>
<p><b>Axe 3 - Coordonner les acteurs du territoire</b></p>	<p>Création d'une instance de coordination #<b>COORDINATION</b></p>	<p>Définition et création d'une instance de coordination départementale #<b>COORDINATION</b></p>	<p>Création d'espaces d'échanges entre acteurs de l'accompagnement au numérique #<b>RENCONTRES &amp; partages inter-acteurs</b></p>

### 5. Questions – réponses – expressions des participants

Les personnes participantes n'ont pas de questions ou commentaires sur ces éléments de présentation.

### 6. Perspectives et suite par

- Madame BREYER - Cheffe de service Service coordination et ressources - Pôle Solidarités Proximité et services aux usagers

Feuille de route "FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Wébinaire de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

13/14

Madame BREYER présente la suite de la démarche :

- Un formulaire d’expression envoyé à l’ensemble des structures qui ont participé à certaines ou toutes les phases de la démarche
- Ce formulaire permet, sur chacun des 3 axes de choisir l’action qui semble la plus prioritaire à lancer en 2025
- Les résultats de cette consultation viendront enrichir les éléments présentés en Comité de pilotage SDAASP le 13 décembre
- Les fiches-actions retenues feront l’objet d’une reformulation afin d’intégrer les fiches-actions connexes.
- Ces fiches-actions seront celles qui seront intégrées à la feuille de route
- Un 2ème Comité de pilotage SDAASP se tiendra au 1er trimestre 2025
- Et le SDAASP sera présenté en assemblée départementale au 2ème trimestre 2025

Madame BREYER rappelle que l’ensemble des éléments liés à la démarche sont disponibles sur : [Les Bases du numérique d'intérêt général – Feuille de route pour l'inclusion numérique du Rhône \(69\)](#)

## 7. Questions – réponses – expressions des participants

Une personne exprime son inquiétude sur la suite de la démarche compte tenu des problématiques de financement des conseillers numériques et les incertitudes sur les engagements financiers sur l'année 2025 de l'État.

Madame BREYER explique que la cohérence de la feuille de route se construira au regard de la capacité à faire et des moyens et que ces points seront pris en compte par le Comité de pilotage SDAASP qui apportera une validation finale à la feuille de route. Elle donne l’exemple de la coordination, pour laquelle des choses préexistent et le besoin fort sans que cela ne nécessite forcément des moyens financiers importants.

Monsieur TRONTIN souligne le manque de visibilité sur les financements compte tenu du vote budgétaire en cours à l’assemblée nationale. Ce vote concerne tous les financements soutenus dans tous les dispositifs.

Dès qu’elles seront disponibles, des réponses seront apportées aux acteurs et partenaires.

Feuille de route “FRANCE NUMÉRIQUE ENSEMBLE - Département du Rhône (hors Métropole de Lyon)

Webinaire de restitution de la démarche - 12 novembre 2024

14/14